

PLAN STRATÉGIQUE

2018 > 2021

Plan adopté par le conseil d'administration


Fondation du Grand Montréal

FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

MISSION

La Fondation du Grand Montréal (FGM) engage les individus, les familles et les organismes à soutenir leur communauté par la création de fonds pour appuyer des causes choisies dans tous les secteurs. La Fondation fait fructifier les actifs des fonds et guide les donateurs en identifiant les enjeux importants et en apportant un soutien aux acteurs dynamiques de la communauté. Elle encourage la philanthropie comme levier important du mieux-être du Grand Montréal.

VISION

La FGM est reconnue pour son leadership stratégique et rassembleur dans l'atteinte des Objectifs de développement durable⁽¹⁾ par son soutien aux projets dynamiques des organismes et par son attention particulière aux initiatives innovantes, notamment en ce qui a trait au bien-être des enfants dans la communauté.

⁽¹⁾ Tels que définis par les Nations Unies.

VALEURS

Intégrité, excellence, inclusion, écoute, innovation.



Fondation du Grand Montréal

505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H2Z 1Y7
Tél. : 514 866-0808, Téléc. : 514 866-4202
info@fgmtl.org
fgmtl.org

ENJEU 1 Développement du capital financier

ORIENTATION 1

Augmenter la création de fonds et les dons

AXE 1 PROMOTION DE LA PHILANTHROPIE

Objectif 1.1 Promouvoir la philanthropie et la FGM comme valeur et outil important dans notre communauté.

Objectif 1.2 Faire la promotion des programmes gouvernementaux de création de fonds en culture, sports, éducation, santé et autres.

Objectif 1.3 Diffuser les outils d'information philanthropique et assurer une présence lors d'événements et de projets pertinents.

AXE 2 CROISSANCE DU CAPITAL FINANCIER

Objectif 2.1 Accroître le nombre de fonds et, en particulier, ceux liés au développement durable.

Objectif 2.2 Augmenter la performance des partenariats gouvernementaux pour la création de fonds.

AXE 3 RÉSEAUX DE COLLABORATEURS ET DÉPLOIEMENT SUR LE TERRITOIRE

Objectif 3.1 Augmenter la collaboration avec les réseaux de conseillers professionnels.

Objectif 3.2 Structurer les réseaux de collaborateurs en engageant les créateurs de fonds.

Objectif 3.3 Mettre en place des antennes de collaborateurs actifs sur l'île de Montréal, la Rive-Nord et la Rive-Sud.

AXE 4 RECONNAISSANCE

Objectif 4.1 Souligner la contribution des donateurs et créateurs de fonds.

AXE 5 EXPERTISE

Objectif 5.1 Devenir un centre d'expertise en philanthropie.

ENJEU 2 Développement durable du Grand Montréal

ORIENTATION 2

Informier et engager la communauté

AXE 6 RESSOURCES ET DONNÉES

Objectif 6.1 Informer la communauté en diffusant des données sur les enjeux du développement durable dans le Grand Montréal.

Objectif 6.2 Poursuivre la publication des *Signes vitaux* et d'autres recherches et études sur les enjeux du Grand Montréal.

AXE 7 PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Objectif 7.1 Engager la communauté avec des programmes de subventions sur les enjeux vitaux.

Objectif 7.2 Poursuivre le programme de soutien aux projets avec les volets de soutien de proximité et de soutien aux partenariats majeurs, en veillant aux liens avec les enjeux de développement durable.

Objectif 7.3 Développer des objectifs communs et de nouveaux programmes en collaboration avec les fonds et fondations de la FGM.

Objectif 7.4 Favoriser un soutien équitable sur tout le territoire du Grand Montréal, et en particulier sur les deux territoires autochtones.

AXE 8 PARTENARIATS

Objectif 8.1 Favoriser les partenariats avec les leaders et organismes moteurs de la communauté en axant les efforts sur l'innovation sociale.

Objectif 8.2 Accroître l'efficacité des projets en favorisant ceux qui engagent la communauté dans des processus d'écoute et de co-création.

AXE 9 DÉPLOIEMENT DU CAPITAL FINANCIER PAR L'INVESTISSEMENT D'IMPACT

Objectif 9.1 Évaluer les possibilités de déployer le capital financier par l'investissement d'impact lié aux enjeux de développement durable, et soutenir les initiatives dans une vision de développement durable.

Objectif 9.2 Lier l'investissement d'impact au développement de projets dans la communauté.

AXE 10 ÉCOUTE DE LA COMMUNAUTÉ ET INFLUENCE

Objectif 10.1 Tenir des consultations périodiques auprès des acteurs de la communauté sur les projets et activités de la FGM.

Objectif 10.2 Informer les partenaires et institutions des enjeux de la communauté.

ENJEU 3 Développement d'une organisation forte, éthique et efficace

ORIENTATION 3

Bâtir une image publique forte et instaurer une gouvernance et une infrastructure de gestion efficaces

AXE 11 COMMUNICATIONS : PRÉSENCE STRATÉGIQUE FORTE, CONFIANCE PUBLIQUE ET RÉPUTATION

Objectif 11.1 Illustrer l'impact des investissements pour le développement durable dans la communauté.

Objectif 11.2 Démontrer l'importance de la création de fonds et de l'action des créateurs de fonds.

Objectif 11.3 Faire connaître la gestion responsable et efficace des fonds et de la FGM.

AXE 12 GESTION DU FONDS D'INVESTISSEMENT

Objectif 12.1 Poursuivre la gouvernance responsable du Fonds d'investissement en appliquant la politique de placements.

Objectif 12.2 Offrir tous les services en ligne en préservant la sécurité des usagers.

Objectif 12.3 Assurer la conformité à la réglementation en valeurs mobilières.

AXE 13 ADMINISTRATION DE LA FGM

Objectif 13.1 Poursuivre l'intégration des données opérationnelles dans ProDon.

Objectif 13.2 Optimiser les processus de gestion interne.

Objectif 13.3 Doter la FGM d'un logiciel comptable adapté au développement de l'organisation.

Objectif 13.4 Produire des rapports de gestion qui mesurent l'atteinte des objectifs en relation avec des standards comparables de performance (ratio dépenses/actifs, taux de roulement des RH, etc.).

Objectif 13.5 Mettre au point des outils appropriés pour la gestion globale des ressources humaines et des fournisseurs (accueil, perfectionnement, évaluation, relève, etc.).

Objectif 13.6 Aligner le niveau de ressources humaines et matérielles avec les besoins de la FGM.

AXE 14 GOVERNANCE

Objectif 14.1 Aligner les profils de compétence du conseil d'administration avec les besoins de développement de la FGM en visant une plus grande diversité.

Objectif 14.2 Adapter le plan de relève et la structure interne de la FGM.

Objectif 14.3 Mesurer régulièrement, avec des outils appropriés, l'engagement et la satisfaction des employés de même que l'efficacité du conseil d'administration.